

<https://www.ricochets.cc/Panic-a-l-arret-public-suite.html>



Panic à l'arrêt public (suite)

- Les Articles -

LE BAR



COMMUN

Date de mise en ligne : mercredi 13 juin 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

A la suite de mon article, Colette Bricard a mis un commentaire dont une partie » c'est plutôt la raison d'être du café qui reste à penser et à faire vivre » m'a interpellé.

Si je n'ai pas abordé ce sujet dans mon premier article c'est que pour moi les choses sont claires.

La charte de l'arrêt public dit :

L'association vise :

- ▶ à créer du lien entre les personnes souhaitant s'enrichir de leur diversité.
- ▶ à soutenir celles qui ne veulent pas se résigner à l'impuissance et qui décident d'agir ensemble.
- ▶ à mettre en relation et faire se connaître les personnes qui désirent retrouver une simplicité de vie

A partir de ça je vois 2 fonctions principales :

- ▶ La première, c'est un endroit (bar) où les personnes peuvent se rencontrer et s'autorisent à se parler notamment pendant le repas participatif et ceux qui ont des idées semblables peuvent se regrouper et créer des groupes de réflexion ou d'action.
- ▶ La deuxième, c'est un endroit où des groupes déjà constitués peuvent se réunir, soit parce qu'ils ne peuvent pas avoir une salle de la mairie, soit pour d'autres raisons...

Ces deux fonctions sont aussi principales car, avec les adhésions, elles sont les 3 piliers des recettes.

Il me semble que tous les adhérents peuvent se retrouver autour de ces 2 fonctions et que le conseil d'administration peut s'occuper de les gérer dans la sérénité sans s'épuiser ni se démoraliser.

Après, il y a les fonctions secondaires. Si on a l'énergie pour les réaliser c'est tant mieux mais sinon, ne pas les faire sans être frustré c'est le début de la « sagesse ».

LE CAF ' CREST ?

LE CAF ' ASSO ?